



LES LENDEMAINS DU CONSEIL

Les plus récentes décisions du Conseil des commissaires
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires
tenue le 21 août 2018 au centre administratif de la Commission scolaire**

1. MANDATS ET PARTICIPATION DES COMMISSAIRES AUX COMITÉS INTERNES ET AUPRÈS DES ORGANISMES PARTENAIRES

Annuellement, les membres du Conseil des commissaires sont appelés à siéger à divers comités internes et externes, notamment le Comité de révision d'une décision visant un élève, le Comité consultatif de transport des élèves, les comités de sélection de directions d'établissement et de services et le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie.

À ce titre, lors de leur première séance annuelle pour 2018-2019, les membres du Conseil des commissaires ont désigné des commissaires pour siéger à titre de représentants de la Commission scolaire de Sorel-Tracy sur ces comités et au sein de ces organismes partenaires.

2. MARGE DE CRÉDIT DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Dans le cadre de leur séance du mois d'août, les membres du Conseil des commissaires ont également procédé à la majoration des montants autorisés relativement à la marge de crédit de la Commission scolaire de Sorel-Tracy pour les mois de juillet à décembre 2018, le tout afin d'arrimer la marge de crédit de l'organisation avec les autorisations reçues de la part du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) dans sa correspondance du 13 juin dernier.

3. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES 2018-2019 : DÉCRET

Le 1^{er} juillet dernier, le décret 753-20187 portant sur la rémunération des membres du Conseil des commissaires a été adopté par le gouvernement du Québec. Les commissaires ont donc procédé, le 21 août 2018, à la répartition de la masse salariale pour l'année scolaire 2018-2019.

4. ENTENTE DE SCOLARISATION : DÉSIGNATION DE SIGNATAIRES

Dans le cadre de cette même séance, les commissaires ont désigné la directrice générale, M^{me} Claudine Lachapelle, et la directrice du secrétariat général et des communications, M^{me} Geneviève Handfield, pour signer, au nom de la Commission scolaire de Sorel-Tracy, tous les documents nécessaires à la prise d'effet de l'entente de scolarisation liant la Commission scolaire à l'École Peter Hall quant à la scolarisation d'un élève pour l'année scolaire 2018-2019.

LES SUJETS SUIVANTS ONT ÉGALEMENT ÉTÉ TRAITÉS EN INFORMATION :

- Modification au plan d'effectifs des cadres scolaires;
- Modifications au plan d'effectifs de l'adaptation scolaire;
- Travaux de la période estivale : état de la situation;
- Lettre de réponse du Ministre concernant le plan d'engagement vers la réussite 2018-2022;
- Avis de conformité : *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.*



LES LENDEMAINS DU CONSEIL

Les plus récentes décisions du Conseil des commissaires
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

- **Lettre de réponse du Ministre concernant les demandes d'agrandissement;**

Essuyant un premier refus à l'été 2017 de la part du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport suite au dépôt de la demande d'agrandissement de l'École Saint-Viateur, et un troisième refus en ce qui concerne la demande d'agrandissement de l'École intégrée d'Yamaska (dépôt effectué en 2016), la Commission scolaire de Sorel-Tracy avait à nouveau déposé les deux demandes d'agrandissement auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur au début de l'année scolaire 2017-2018. La Commission scolaire a reçu, une fois de plus, une réponse négative au mois d'août dernier, et ce, pour les demandes visant l'agrandissement de chacune des écoles.

La demande concernant l'École Saint-Viateur, située à côté de l'École Maria-Goretti et actuellement vacante, avait pour but principal de pallier l'impact du manque d'espace à l'École Saint-Gabriel-Lalemant suite à la baisse des ratios appliquée pour l'année scolaire 2017-2018, en raison du changement de l'indice de défavorisation de cette école. De plus, les projections ministérielles pour les trois prochaines années indiquent déjà un manque d'espace pour le secteur de Sorel.

Lors de la séance ordinaire du Conseil, les commissaires ont émis le souhait de présenter une troisième demande d'agrandissement pour l'école Saint-Viateur, incluant les rénovations et les mises aux normes nécessaires. Compte tenu des délais de réponse du Ministère pour ce type de demande, les classes modulaires installées temporairement à l'École Saint-Gabriel-Lalemant seront donc utilisées pour l'année scolaire qui débute de même que pour l'année scolaire 2019-2020. En ce qui concerne l'École intégrée d'Yamaska, la demande d'agrandissement était déposée conjointement avec la Municipalité. Des discussions auront lieu avec la mairesse, madame Diane De Tonnancourt, et ses conseillers, puis une décision sera prise ultérieurement à ce sujet afin de déposer ou non une cinquième demande.

Pour plus d'informations au regard des sujets traités par le Conseil des commissaires dans le cadre de ses séances, nous vous invitons à consulter les procès-verbaux des séances, disponibles au www.cs-soreltracy.qc.ca, sous l'onglet *Commission scolaire – Conseil des commissaires*.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES :

Mardi 18 septembre 2018 à 19 h 30

Centre administratif de la Commission scolaire de Sorel-Tracy
41, avenue de l'Hôtel-Dieu, Sorel-Tracy, J3P 1L1

Rédaction :

Geneviève Handfield

Directrice du secrétariat général et des communications

(450) 746-3990, poste 6011

handfieldg@cs-soreltracy.qc.ca